

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2021-2026 / N° 67

DEMANDE D'UN CRÉDIT D'ÉTUDES RELATIVE À LA SUPPRESSION DE L'AGITATION DANS LE PORT OUEST PAR FORTE BISE

Rapport de la Commission ad hoc

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La commission ad hoc composée de :

Mmes	Claudette FOREST
	Ewa DUHAMEL
MM.	Paul Brandsma, rapporteur
	Haris Cakar
	Antonio MAGELLANES (excusé)
	Nicolas MIVELAZ
	Jacques TSCHUDIN, Président

S'est réunie le lundi 23 mars 2026 pour traiter le préavis susmentionné.

Madame la Syndique Monique Choulat Pugnale et Monsieur Cotting Chef des Service Techniques ont participé à la première partie de la séance pour présenter le préavis et répondre aux questions. Jacques Tschudin nous a présenté plusieurs films illustrant bien les effets d'une forte bise créant une forte houle qui rentre dans le port mettant beaucoup de stress sur les infrastructures du port et qui fait basculer les bateaux amarrés. Il devient donc urgent de trouver une solution afin de préserver les pontons et les bateaux. Nous remercions Madame la Syndique et Monsieur Cotting pour leur présentation, leur disponibilité et pour toutes les informations fournies.

Préambule

Le Port Ouest de Rolle a été reconstruit en 2017 (Préavis 2011-2016 / N° 64 du 21 janvier 2016), intégrant une digue principale et un épi perpendiculaire, assurant une protection efficace contre la houle pour certains vents. Son inauguration a eu lieu le 30 septembre 2017. Malgré ces aménagements, des phénomènes d'agitation résiduelle persistent à l'intérieur du bassin portuaire, affectant la sécurité des embarcations et la durée de vie des pontons.

Afin d'analyser cette problématique, et pour réaliser une étude de variantes pour réduire l'agitation dans le port, la Municipalité a mandaté le bureau d'ingénieurs qui a élaboré et suivi les transformations du port (préavis 2021-2026 n° 42)

L'étude préliminaire a permis d'identifier les variantes possibles, que ce soit en intervenant au large, au droit de la digue extérieure la banane », ou sur les digues de protection du port (ancienne et nouvelle).

L'étude a été examinée par la Commission des Ports et discutée lors d'une séance conjointe entre la Commune, la Commission consultative élargie et ledit bureau d'ingénieurs en juin 2025. Il en a résulté qu'une adaptation du quai des voiles latines était la plus pertinente et qu'un complément au droit de la tête de la nouvelle digue pourrait être judicieux. Ces adaptations pourraient, après étude, être la meilleure solution coût-efficacité.

Vu l'urgence de trouver une solution, le préavis a été accepté à l'unanimité des présents.

Conclusions :

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission ad hoc vous demande, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

vu le préavis municipal 2021 - 2026 / N° 67 du 25 février 2026

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet

objet, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le présent préavis et accorde à la Municipalité un crédit de CHF 112'300.- concernant les études pour la suppression de l'agitation dans le Port Ouest par forte bise ;
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 63101.529016 « Etude suppression de l'agitation au port Ouest PM67/21-26 » ;
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses auprès d'un établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses ;

Au nom de la Commission.

Le Président



Jaques Tschudin

Le Rapporteur



Paul Brandsma

Rolle, le 16 avril 2026